

**Affiché
en Mairie
le 09.06.97**

**COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE RENDU
SEANCE DU 6 JUIN 1997**

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DIX SEPT, LE VENDREDI 6 JUIN A VINGT HEURES ET TRENTE MINUTES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 30 mai 1997, s'est assemblé sous la présidence de Monsieur Michel Gallissot.

Etaient présents : M. Michel GALLISSOT, Maire (sauf la délibération n°1), MM. DELIN, PELLETIER, Mlle TORRAILLE, MME RUEL, Adjoint, BOUVIER, DOUCHE, WEHRUNG, Maires-Délégués, MMES ROBIN, BROCHOT, Mlle DIOT, MM. Patrick GALLISSOT, HERBERT, THOMASSIN, BREGERE, COUVREUX (sauf délibération n°5), ANDRE, RAGUET, Conseillers municipaux.

Absent : M. PEUREUX, Conseiller municipal.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures et trente minutes.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.121-14 du Code des Communes, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mlle TORRAILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 26 mars 1997.

Adopté à l'UNANIMITE.

TIRAGE AU SORT JURY D'ASSISES

- MARCHAL Mickaël Henri , de Rolampont,
- POPULUS Huguette , de Lannes,
- GROSSETETE Claude , de Lannes.

N°1 Approbation des Comptes Administratifs - Exercice 1996 -

Adopté à l'UNANIMITE.

N°2 Modification de la délibération n°90-74 du 27 septembre 1990 adoptant le prix de vente du terrain à lotir - Lotissement de la Filature.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°3 Acceptation de la récoession à la commune de chemins appartenant à l'Association Foncière de Charmoilles.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°4 Approbation de la dissolution du SIECLE.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°5 Achat de terrain. Réserve Foncière. Section ZN n°52.

Adopté à l'UNANIMITE.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE M. LE MAIRE LEVE LA SEANCE LE 6 JUIN 1997 A ZERO HEURE QUINZE MINUTES.

LE MAIRE,

MICHEL GALLISSOT